

LE

MENSUEL

DU CONSEIL DE QUARTIER GAMBETTA

Café des Liens

2, rue Vidal de la Blache 19h - 21h

N° 2026-09

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 10 SEPTEMBRE 2026



ANIMATRICE : Lydie APARICIO



SECRÉTAIRE : Michèle SURAN



MAÎTRE DU TEMPS : Rodrigo RAMIS

MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER :

Lydie APARICIO
Jean-Luc CAPDEVIELLE
Jean-Yves COLLIN

Guillaume LE DU
Emmanuelle MERAND
Giorgio MILESI

Jocelyne MONGELLAZ
Catherine PITOT
Rodrigo RAMIS

Catherine SOUBISE
Michèle SURAN
Julie VAN DEN HECKE

HABITANTES ET HABITANTS :

Nadia ALIANE
Thimothé AUVRAY
Sélim BOUAMRANE
Daniel BUNA
Françoise CASTELLANO

Dany COMBELLES
Émilie DELAHERCHE
Adelynn DIALLO
Avril FOIN
Agnès FONTAINE

Mélodie GIRON DIN
Houria HAMDACHE
Nolwenn LE GUENNAN
Patricia LIPKINS
Clément LUZEAU

Yves MARCOU
Tara MULHOLLAND
Pierre PESSEL
David SAINT-ANDRÉ
Ghalia ZEBIRI

EXCUSÉS

Philippe ARAGON
Sébastien BLANCHARD

Anabela DA CRUZ
Solange GRÉCIAS

Orfia SALHI

Catherine SHEPARD

REPRÉSENTANTS DE LA MAIRIE

Noah FLÉCHELLES
Vincent GOULIN

Jeanne LAUNAY
Hamidou SAMAKÉ

AU SOMMAIRE

- Parole aux nouveaux venus page 2
- Commission Handicap - l'aire de jeux du square Séverine page 3
- Préparation Noël de Toutes les Couleurs page 4
- Urbanisme : le 7 rue Alphonse Penaud & la rue Leuck Mathieu page 5
- Nuisances sur le pont de la rue Charles Renouvier page 6

VALIDATION

du compte-rendu
du 13 août 2026

rédigé par les membres
du Collectif d'animation.

POUR : 16 voix
ABST. : 5 voix
CONTRE : 1 voix



Compte-rendu validé



COMPTABILITÉ

Budget **FONCTIONNEMENT** :

a été dépensé à ce jour : 11 408 €
solde restant : 3 592 €

Budget **INVESTISSEMENT** :

a été dépensé à ce jour : 0 €
solde restant : 15 000 €



FONCTIONNEMENT INTERNE

TROIS MEMBRES AU COLLECTIF D'ANIMATION

Le Conseil de quartier Gambetta accueille trois nouvelles personnes au sein de son Collectif d'Animation : Catherine PITOT, Jocelyne MONGELLAZ et Clément LUZEAU. Le Collectif compte désormais 21 personnes.



Clément LUZEAU



Jocelyne MONGELLAZ

Le Collectif d'Animation est ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent s'impliquer davantage dans les projets et la vie du Conseil de quartier. Chacun peut y apporter ses idées, son expérience et son énergie pour contribuer aux réflexions et aux initiatives du CQG.

PAROLES AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Pour cette réunion de rentrée, le Conseil de quartier Gambetta a réuni 33 personnes, avec un nombre particulièrement remarquable de nouvelles et de nouveaux venus. Avant de passer à l'ordre du jour, ils ont pu prendre la parole pour partager leurs questions et leurs préoccupations.

Une habitante du secteur de la rue Émile Landrin a d'abord interrogé le Conseil sur les travaux actuellement réalisés sur les trottoirs par l'entreprise Fayolle. Quelle est leur nature ? Pourquoi aucune information ne semble disponible, ni sur place ni dans les lettres d'information de la mairie du 20^e ?

Cette habitante a proposé, au niveau de l'îlot situé à l'angle des rues Émile Landrin et Ramus, l'installation de jardinières et la réalisation d'une fresque sur le grand mur actuellement libre. Elle a également suggéré de profiter de la partie haute de la rue Émile-Landrin, aujourd'hui fermée à la circulation, pour y aménager un espace destiné aux enfants, à condition de sécuriser complètement le passage afin d'empêcher les motos d'y circuler malgré l'interdiction. La place Gambetta a fait l'objet d'une question pour un éventuel réaménagement.



Jeanne LAUNAY, chargée de participation citoyenne de la Mairie, qui avait reçu en amont une partie de ces questions transmises par le CQG, communiquera les réponses au Conseil de quartier dès qu'elle en disposera.

Une autre habitante a ensuite évoqué les difficultés de circulation rue Orfila. Elle propose de supprimer des places de stationnement entre les numéros 97 et 103 de la rue. Le CQG a renvoyé à son diagnostic et à ses propositions de modification du plan de circulation de ce micro-quartier, présentés dans le mensuel d'avril, pages 12 à 14.

Elle a également signalé un problème de squat au 105 rue Orfila qui dure depuis plusieurs années et s'est aggravé, avec des faits de violences et de vente de drogues dures. Une décision de justice ordonnant l'expulsion des occupants a finalement été obtenue, avec une intervention prévue le 5 août 2026. Les occupants ayant refusé de quitter les lieux, une demande d'intervention des forces de l'ordre a été adressée au préfet. Les riverains craignent désormais que les délais de cette procédure ne repoussent une nouvelle fois l'intervention, avec le risque d'atteindre la trêve hivernale.

Ils souhaitent donc que la mairie appuie leur demande auprès de la préfecture afin que cette situation puisse être débloquée rapidement.



COMMISSION HANDICAP

« JOUER ENSEMBLE » : UN PROJET QUI AVANCE

Présenté au Conseil de quartier du 13 mai, le projet «Jouer ensemble» au square Séverine poursuit son chemin, porté avec détermination et le souhait d'y associer la participation des habitantes et habitants. L'objectif est simple : faire de l'aire de jeux un espace sécurisé où tous les enfants puissent jouer ensemble, quelle que soit leur vulnérabilité ou leur situation de handicap. Le projet a été pensé comme un projet de compensation du handicap quel qu'il soit.

Nous avons étudié comment des réaménagements des espaces existants pouvaient renforcer les possibilités du «jouer ensemble» pour pallier l'isolement des enfants en situation de handicap et encourager, par le jeu, les échanges entre enfants ; la fonction ludique du jeu favorisant l'expérience sociale entre les enfants et une attention réciproque à l'autre mais aussi la sensibilisation des enfants aux différences liées aux handicaps dès leur plus jeune âge.

Si l'installation de jeux inclusifs supplémentaires est indispensable, nous avons retenu prioritairement l'idée qu'une aire inclusive de jeux se devait d'être accessible à tous les enfants et les personnes accompagnantes afin de leur permettre d'y accéder, d'y cheminer et d'y circuler en fauteuil ou pas. La Conférence nationale du handicap qui s'est tenue le 4 septembre dernier a été claire sur ce principe et a fait de l'accessibilité universelle une priorité.

Un aménagement de l'espace de repos et de rencontres tant au niveau de sa végétalisation que de l'installation de mobilier confortable et accessible pour tous les enfants et tous les adultes ferait de cet espace un lieu plus accueillant favorisant les rencontres et le jouer ensemble.



Penser le jeu... mais aussi la résilience climatique

Les constats réalisés cet été lors des fortes chaleurs nous obligent non seulement à penser accessibilité mais aussi adaptation au changement climatique compte tenu de la forte exposition au soleil de l'aire de jeux et de l'espace de repos qui les rendent difficilement fréquentables. Cela implique de renforcer la végétalisation, de prévoir l'installation d'ombrages pérennes ou provisoires, des dispositifs de rafraîchissement temporaires (jeux d'eau, brumisateurs...). Nous avons également réfléchi à un parcours de mobilité ludique accessible à tous les enfants qui pourrait être installé dans une aire sécurisée du premier palier du square plus ombragée.

Des idées à l'action, réponses des élus.

MM. Hamidou SAMAKÉ, Vincent GOULIN, adjoint au maire du 20^e en charge des espaces verts, et Noah FLÉCHELLES, adjoint au maire du 20^e en charge de la démocratie locale, sont venus échanger avec nous. Ils feront le lien avec Mme Azadeh AKRAMI CASTANON adjointe au maire de Paris chargée de l'accessibilité, de l'inclusion et du handicap

M. SAMAKÉ a confirmé sa disponibilité pour poursuivre le dialogue et souhaite que nous lui transmettions un document précisant nos propositions. Il est également prêt à revenir échanger lors d'une réunion de commission afin d'examiner le projet plus en détail.

M. GOULIN a indiqué que le square Séverine avait été identifié par la Mairie centrale pour une rénovation XXL. En attendant d'en savoir davantage, il propose de nous retrouver sur place pour identifier les premières améliorations possibles, notamment la reprise des sols en pente qui pourrait être réalisée rapidement.



Hamidou SAMAKÉ



Vincent GOULIN



Noah FLÉCHELLES



ÉVÉNEMENTS

PRÉPARATION DU NOËL DE TOUTES LES COULEURS

Le compte à rebours est lancé ! Il nous reste un peu plus de deux mois pour préparer la prochaine fête de Noël du CQG. L'objectif est que tout soit bouclé avant la réunion de novembre car après cette date, les budgets de la mairie seront arrêtés.

Après les expériences des années précédentes, nous avons fait un choix : proposer une seule animation principale plutôt que deux. Nous avons en effet constaté que l'attention des enfants diminuait nettement lors de la deuxième animation.

Pour cette édition, nous voulons donc privilégier un spectacle de qualité qui puisse vraiment captiver les enfants et leur laisser un joli souvenir.

Pour l'instant, notre choix s'est porté sur « Pourquoi les chats ne nous parlent pas », de **la compagnie Ici Théâtre**. Nous avons tous été convaincus par la grande qualité de ce spectacle. La compagnie a eu la gentillesse de nous proposer un tarif préférentiel et nous avons encore pu réduire le coût en proposant d'héberger les deux artistes chez l'une des membres du CQG. Un grand merci à elle pour son accueil !

Après le spectacle un clown accompagnera les enfants jusqu'au goûter, toujours très attendu. Il n'a pas été possible d'avoir le devis du clown qui sera finalement plus cher que les 300 € envisagés au départ.

Puis de 17h à 18h Julie, qui a animé les squares cet été, fera chanter et danser petits et grands pour finir la fête en beauté ! L'organisation du goûter n'est pas réglée et sera traitée à notre prochaine réunion.

Enfin, l'affiche est une nouvelle fois réalisée par l'association **Le Jardin des Lyanes**. Nous les remercions chaleureusement pour leur travail et leur fidélité à ce projet.

Le devis de 2 400 € de la Cie Ici Théâtre est-il validé ?

POUR : **12 voix**
ABST. : **1 voix**
CONTRE : **0 voix**



**Le financement de 2 400 €
est accordé à la Cie Ici Théâtre**

Le devis de 400 € de l'association En Voix en Corps est-il validé ?

POUR : **10 voix**
ABST. : **1 voix**
CONTRE : **0 voix**



**Le financement de 400 €
est accordé à l'association En Voix en Corps**





URBANISME

LE PROJET D'AIRE PIÉTONNE OUVERTE RUE LEUCK MATHIEU

Le projet présenté le mois dernier a été communiqué à M. ROGER, avec lequel nous avons pu échanger lors du Forum des Associations. Celui-ci propose d'avancer en deux temps : permettre dans un premier temps aux habitants de demander un Permis de végétaliser pour le bas de la rue, puis étudier dans un second temps son passage en aire piétonne ouverte.



Cette proposition a été très favorablement accueillie par les riverains qui voient dans la végétalisation une première réponse concrète aux nuisances nocturnes dont ils souffrent, tout en constituant une première étape vers le projet d'aménagement plus global défendu par le CQG. Les riverains ont demandé à avoir un retour de la mairie pour la prochaine réunion.

LE POTENTIEL DU 7 RUE ALPHONSE PENAUD

À la suite de la réunion du 13 août, la mairie nous a transmis les différentes pistes qu'elle identifie pour développer de nouveaux espaces verts dans le secteur du 7 rue Alphonse Penaud.

Elle évoque tout d'abord le jardin partagé de la terrasse du T3, au 60 rue de la Justice. L'association qui l'anime cessant ses activités à la fin de l'année, la Ville propose aux habitants de se constituer en association pour en reprendre la gestion. Pour le CQG, cette proposition ne répond toutefois pas à la demande de création d'un nouvel espace vert : le jardin partagé se trouve déjà dans un espace vert existant, qui est par ailleurs de taille très réduite.

La mairie rappelle également que le Plan d'urbanisme bioclimatique a identifié trois emplacements réservés à la création d'espaces verts publics à proximité : 20-24 rue Étienne Marey / 27-29 rue Alphonse Penaud, 24 rue des Montibœufs / 17-21 rue du Capitaine Marchal et 50 rue du Capitaine Marchal. Le CQG se félicite de l'existence de ces réserves, qui montrent que la Ville reconnaît bien le déficit d'espaces verts du secteur. Mais ces parcelles sont aujourd'hui privées et ne sont pas à vendre : leur acquisition par la Ville pourrait donc intervenir dans un avenir très lointain, voire ne jamais se réaliser.

La mairie cite enfin plusieurs projets d'extension ou de création d'espaces verts : square Karcher, jardin Paule Minck et rue Belgrand. Nous les accueillons favorablement mais ils ne concernent pas le secteur précisément identifié comme déficitaire autour du 7 rue Alphonse Penaud.

Le CQG tient cependant à rappeler qu'il soutient le projet de création d'un lieu d'accueil pour les femmes victimes de violences dans le quartier. Nous sommes donc favorables à ce que ces deux ambitions avancent simultanément : soutenir la réalisation de ce projet social majeur et trouver une réponse très concrète au déficit d'espaces verts du quartier.

Avec 2 032 signatures pour la pétition, nous demandons que cette question soit inscrite à l'ordre du jour du prochain Conseil d'arrondissement avec une proposition claire : si la résidence est construite au 7 rue Alphonse Penaud, la mairie acceptera de s'engager à créer un espace vert public dans le secteur identifié comme déficitaire dans un délai de trois ans.

NUISANCES SUR LE PONT DE LA RUE CHARLES RENOUVIER

Plusieurs riverains de la rue Charles Renouvier ont fait part au CQG de leurs préoccupations concernant les nuisances récurrentes constatées aux abords du pont : regroupements qui se prolongent en soirée et parfois tard dans la nuit, générant des nuisances sonores et affectant la tranquillité des habitants, musique, cris, conversations tardives, mais également présence régulière de bouteilles, déchets, mégots et cartouches de protoxyde d'azote dans le secteur.

Ils s'interrogent également sur l'installation récente d'une colonne de récupération du verre, dont l'emplacement pourrait accentuer certaines nuisances, notamment lors du dépôt des bouteilles et en cas de verre cassé. Ils souhaitent que le choix de cet emplacement puisse être réexaminé.

Les riverains rappellent qu'il ne s'agit évidemment pas de remettre en cause le principe du tri du verre, mais de rechercher avec la Ville un emplacement adapté permettant de concilier ce dispositif avec la tranquillité des riverains.

La Police municipale, sollicitée depuis avril, effectue désormais des passages en soirée. La mairie a communiqué un bilan faisant état de 38 missions effectuées depuis avril, dont 29 rue Stendhal, ainsi que de 15 demandes d'intervention enregistrées. Les riverains souhaitent pouvoir disposer d'un retour plus précis sur les constats réalisés lors de ces passages, notamment concernant les nuisances signalées aux abords du pont de la rue Charles Renouvier.

Un point positif : grâce à l'intervention d'un membre du CQG, les applications d'itinéraire comme Google Maps et Waze ne proposent désormais plus le passage par le pont de la rue Charles Renouvier, classé en aire piétonne ouverte. Toutefois, l'absence de dispositif physique permet toujours aux voitures de s'y engager. La possibilité d'installer une chicane à l'entrée de la rue Ramus pourrait être étudiée.

Le CQG souhaite accompagner les riverains dans leurs démarches afin que la tranquillité du secteur soit mieux préservée, tout en recherchant avec la Ville des solutions concrètes et adaptées.

DEUX POINTS DÉJÀ ÉVOQUÉS

Un habitant demande où en est la programmation de la végétalisation de l'avenue de la porte de Ménilmontant qui doit devenir une avenue végétalisée.

Un habitante demande où en est notre demande de faire installer des poubelles dans les rues au nord du square Séverine.



INVESTISSEMENT

LE MATÉRIEL DE SONO

Le PDL nous a bien communiqué le contact du prestataire qui fournit ce type de matériel. Mais pour l'instant celui-ci n'a pas répondu. Affaire en cours...



ÉVÈNEMENTS

THÉÂTRE D'AILES ARDENTES MÈNE UN ART DE LA RELATION

Avec plusieurs actions de théâtre, performance & poésie en des lieux non-conventionnels singuliers et jardins publics remarquables et depuis 5 ans dans le secteur des Portes du 20^e. Adresse directe et proximité, attention, profondeur et délicatesse, une proposition proche-public, complémentaire des manifestations grand public.



Vous êtes invités à la déambulation poétique
POÉSIE NOMADE

Dimanche 4 octobre 16h au Square Séverine,
pour habiter poétiquement & humainement ce parc exceptionnel et encore méconnu.
Ouverture avec Cérémonie de Café !

Montants des financements accordés lors de cette réunion :

Cie Ici Théâtre pour NDTLC :	2 400 €
En Voix en Corps pour NDTLC :	400 €

Solde restant : 792 €

Provisions :

Noël de Toutes les Couleurs :	700 €
Budget disponible :	92 €

Fin de la réunion à 21h.

**Le Conseil de quartier Gambetta vous appartient :
chaque habitante et chaque habitant y est pleinement légitime.
Vous êtes toutes et tous les bienvenus pour y prendre votre place
et faire vivre une démocratie participative ouverte et bienveillante.**

La prochaine réunion aura lieu **le jeudi 8 octobre à 19h**
à la MVAC - 18, rue Ramus

contact : conseildequartiergambetta@gmail.com
[ou cliquez sur ce lien pour nous écrire](#)